

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : nouveau plan de financement pour des travaux d'isolation de la façade de la mairie

Séance du 28 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit octobre, à dix-huit heures, en raison du couvre-feu national, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du communale polyvalente d'Hostiaz de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-et-un octobre deux mille vingt.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 22

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, -, Jean-Michel CYVOCT, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER,

Membres absents excusés avec pouvoir : 6 Gérard CHAPUIS (pouvoir à Mme Nicole ROSIER), Humbert CRETIER (pouvoir à M. Joël BORGEOOT), Jacques DRHOJIN (pouvoir à Mme Karine LIEVIN), Maria GUILLERMET (pouvoir à M. Philippe EMIN), Stéphane LYAUDET (pouvoir à M. Patrick GENOD), Karine VANDERME (pouvoir à M. Alexandre LALLEMENT)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 Sonia ZANI

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

22 présents, 6 pouvoirs, soit 28 votants.

M. le Maire rappelle sa délibération du 22 juillet 2020 relative aux travaux d'isolation de la façade de la mairie d'Hauteville.

Il rappelle la nature des travaux envisagés :

- ⇒ Réfection de la barrière de la rampe d'accès de la mairie
- ⇒ Isolation extérieure du mur de façade de la mairie
- ⇒ Remplacement des fenêtres à l'étage de la mairie
- ⇒ Electricité (éclairage extérieur + enseigne)

pour un total de 137 807,43 €HT.

Les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux ont été portées au budget 2020.

Pour la réalisation de ces travaux la commune peut solliciter l'aide de l'Etat (DETR) à hauteur de 30%, l'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes (Bonus Relance) à hauteur de 20 000 € ainsi que l'aide du Conseil départemental de l'Ain (Dotation Territoriale) à hauteur de 20%.

Le plan de financement prévisionnel s'inscrit donc comme suit.

Dépenses		Recettes		
Travaux	Montant HT	Financeurs	Montant	Taux
Réfection de la barrière de la rampe d'accès de la mairie	3 400,00 €	DETR / DSIL	41 342 €	30,00%
Isolation extérieure et enduit des murs de la mairie	107 685,40 €	Conseil régional Bonus relance	20 000,00 €	14,51%
Remplacement des fenêtres de la mairie	21 723,03 €	Conseil départemental	27 561,48 €	20,00%
Travaux électriques	4 999,00 €	Autofinancement	48 903,95 €	35,49%
TOTAL dépenses	137 807,43 €	TOTAL Recettes	137 807,43 €	100,00%
		Dont subventions publiques	88 903,48 €	64,51%

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le nouveau plan de financement projeté pour la réalisation de ces travaux et de l'autoriser à solliciter les aides financières de l'Etat (DETR) de la Région Auvergne Rhône Alpes (Bonus Relance) et du Département (Dotation Territoriale) correspondantes.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **DECIDE** la réalisation des travaux de rénovation et isolation de la façade de la mairie tels que présentés ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel proposé ;
- **CHARGE** M. le Maire de solliciter les financeurs identifiés (Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental de l'Ain) ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations



Le Maire

[Signature]

Philippe EMIN